

Entretien avec le ministre de l'Éducation nationale et de l'Éducation civique...

## **Florentin Moussavou : " Pour minimiser les redoublements et le décrochage scolaire, nous envisageons de revoir les coefficients très élevés en mathématiques et en français"**

Propos recueillis par Christian KOUIGA & Prissilla M. MOUITY  
Libreville/Gabon

**l'union.** Monsieur le ministre, sous quel signe placez-vous la rentrée scolaire 2016-2017 ?

**Florentin MOUSSAVOU :** Merci de m'accorder cette tribune et de rappeler que la rentrée a lieu ce 31 octobre 2016. Elle sera normale, parce que le quota traditionnel pédagogique qui se situe entre 25 et 35 semaines de cours sera effectivement respecté. Il n'y a rien à craindre non plus des contours pédagogiques du système éducatif, puisque nous avons franchi un premier cap, celui du nombre d'élèves admis en 6e. Pour cette année, officiellement, nous enregistrons 31 000 élèves admis en 6e. Mais il est évident que ce chiffre avoisine les 45 000 élèves, dans la mesure où de nombreux parents, qui ne s'accommoderont pas de voir leurs enfants reprendre le CM2, iront forcément les inscrire en 6e dans des collèges privés.

**Justement, M. le ministre, comment comptez-vous caser tous ces élèves, quand on sait qu'il y a un réel problème de capaci-**

**Pouvez-vous être plus explicite ?**

- C'est un système qui veut que l'occupation des places existantes soit rationalisée. Nous avons observé que dans tous les établissements secondaires, les après-midi, les salles de classes sont inoccupées. Nous avons donc décidé que, pour cette année, certains établissements vont servir de palliatifs à cette préoccupation des places. Les élèves de 6e et ceux en classes d'examen vont prioritairement occuper les salles de classe le matin. Les autres classes occuperont les salles de classe libérées dans l'après-midi. Il ne s'agit pas d'un système à mi-temps. Mais d'un système qui va permettre d'occuper rationnellement les places. A Libreville, on va l'exécuter dans certains établissements. Et à Port-Gentil, partiellement dans certains établissements. Il touchera aussi quelques établissements de Lambaréné et de Moanda.

**Chaque année scolaire, le système éducatif est secoué par**



Photo : Prissilla Moussavou Mouity

Florentin Moussavou, ministre de l'Éducation nationale.

**qu'une année scolaire sans grève soit vraiment possible au Gabon ?**

- Cette question, je souhaite que vous la posiez aussi aux syndicalistes, qui sont nos partenaires. Le gouvernement propose des réponses et travaille à un rythme dicté par les contingences budgétaires, administratives et juridiques. Si de tels dispositifs réglementaires ne sont pas mis en place, la revendication peut avoir une approche qui voudrait anticiper sur ce qui n'est pas encore décidé. Dans le cas d'espèce, le syndicalisme impose la disponibilité encore une fois. Le syndicalisme est une approche qui amène à discuter et à avancer l'un vers l'autre. Chaque fois que

tion. De manière à déjà amortir cette charge de transport. L'offre que l'Etat entend faire est de réaligner le collège à proximité des lieux de résidence des élèves.

**L'opinion publique constate, ahurie, que les taux de redoublement augmentent dans notre système éducatif. Est-ce la conséquence d'un mau-**

**vais apprentissage ?**

- Effectivement, la question du redoublement au Gabon est devenue problématique et tous nos pédagogues le savent. Aujourd'hui, nous avons un taux de redoublement en 6e, 5e, 4e qui est un des plus élevés d'Afrique francophone. Le taux de redoublement oscille entre 25 et 30%, pour la simple raison que depuis plusieurs années, le coefficient dans les matières principales comme les mathématiques et le français, notamment depuis la classe de 6e, n'a pas été revu. Alors que tous les autres pays du système francophone, y compris la France elle-même, sont tous revenus sur le système qui consistait à affecter le coefficient

ce qui est de la formation des enseignants du premier et du second degrés, nous avons au Gabon un environnement étoffé. On pourrait même dire, à certains égards, que nos enseignants sont d'un meilleur niveau que ceux de certains autres pays francophones.

**Comment résoudre le sempiternel problème des tables-bancs ?**

- Cette problématique est aussi vieille que notre système éducatif. Chaque année, il y a des débats autour de la carence des tables-bancs et de la qualité obsolète de ceux-ci. A ce sujet, je tiens à dire que le chef de l'Etat a instruit, il y a quelque mois, le ministre en charge du Budget et celui de l'Éducation nationale que je suis, de regarder cette question en accord avec les opérateurs locaux. C'est une question en voie de solution. Nous avons eu une séance de travail avec les opérateurs en question, qui nous ont promis une livraison dans les tout prochains jours. Nous allons progressivement sortir de cette question et examiner les possibilités de fourniture des tables-bancs dans l'ensemble des établissements du pays en commençant, bien entendu, par ceux de Libreville et Port-Gentil, où le besoin est plus pressant.

## **tés d'accueil ? S'achemine-t-on vers un système de turn-over ?**

- Nous avons circonscrit la question au-delà du problème des places qui est souvent évoqué. En réalité, le problème des places se pose exclusivement dans les grandes villes du pays, notamment à Libreville et à Port-Gentil. Et dans une moindre mesure à Moanda et à Lambaréné. Dans la province du Moyen-Ogooué, nous avons quatre établissements publics. Soit deux à Lambaréné, un à Makouke et un autre à Ndjolé. Libreville et Port-Gentil rassemblent une forte population d'élèves. Nous avons la mesure globale de la situation. Nous cherchons des solutions qui permettent de les accueillir le mieux possible. Mais au-delà du chiffre indiqué, nous agissons dans l'orientation des élèves en classe de 6e, en regardant non pas le chiffre global, mais la question en termes de places. Notre souhait, à l'Éducation nationale, c'est de voir chaque enfant avoir une place assise. Dans l'enseignement public, nous sollicitons l'intervention des établissements professionnels, traditionnellement, permettent à l'Etat de compléter les possibilités d'accueil dans les classes de 6e. Depuis 2005, une convention avec certains établissements privés reconnus d'utilité publique avait permis que beaucoup de nos élèves admis en 6e soient accueillis dans ces établissements. Les solutions que nous préconisons en interne permettent de trouver progressivement des réponses qui amènent à sortir de cette situation préoccupante. Nous avons donc pris un certain nombre de dispositions qui visent à faire non pas le turn-over, mais le double flux.

## **des grèves à répétition. Pourquoi cet état de fait permanent ?**

- Nous pouvons nous étonner, avec vous, que, chaque fois que le calendrier scolaire est annoncé, il y a consécutivement une annonce, soit avant, soit aussitôt après, de grève par les syndicats de l'Éducation nationale alors que le dialogue n'a jamais été rompu. Les syndicalistes de l'Éducation nationale sont considérés comme des partenaires sociaux avec lesquels nous discutons. Il y a des problèmes qui devaient faire l'objet d'échanges tout au long de l'année scolaire. Et lorsque la rentrée survient, nous devons nous asseoir, attendre au moins que la rentrée soit effective et mettre sur la table les préoccupations qui peuvent trouver des solutions progressivement. L'échange entre le gouvernement, l'administration et les syndicats doit être vu comme une approche constructive et progressive. Malheureusement, on nous fait comme une sorte d'interpellation péremptoire. On nous dit "s'il n'y a pas telle chose, il n'y aura pas de rentrée des classes". Voilà comment le problème est biaisé. Le gouvernement est au travail sous la responsabilité du chef de l'Etat, qui a donné des instructions au Premier ministre. On ne doit donc pas soumettre la rentrée scolaire au règlement immédiat de tel ou tel problème. Nos compatriotes syndiqués doivent accepter l'idée que dans la revendication syndicale, il y a aussi le dialogue social. C'est ainsi que nous arriverons à résoudre les problèmes.

**Au vu de tout cela, pensez-vous**

simplement s'asseoir sur des exigences à l'égard d'autrui, le dialogue peut difficilement se réaliser. Or, il nous faut le dialogue social. Je crois que les efforts ont été faits par le gouvernement ces dernières années, parmi lesquels, un effort notable, le nouveau système de rémunérations. Celui-ci a permis de bénéficier d'avantages considérables. C'est à considérer comme un acquis fondamental. C'est là, une réponse très forte du gouvernement, donnée aux exigences et aux revendications des enseignants. Le reste peut venir progressivement.

## **A propos du transport au Gabon, ne serait-il pas souhaitable pour l'Etat de ramener le transport scolaire ?**

- La question du transport scolaire a fait couler tellement d'encre dans notre pays. Par le passé, l'Etat avait mis en place une société dite de transport scolaire dont on sait comment elle a fini. Il y a des transports publics organisés, qui marchent tant bien que mal. Ces derniers temps, nous notons que Sogatra est présente. Nous avons mené auprès de cette société des approches pour voir comment cette problématique peut être résolue graduellement. Toutefois, pour pallier la situation du transport scolaire, je pense qu'il faut une convergence de vues entre le gouvernement, les différents opérateurs de transport et les parents d'élèves. L'idéal serait que les élèves qui vont en 6e soient (du moins jusqu'à la fin du premier cycle secondaire) de plus en plus orientés vers les établissements à proximité de leurs lieux d'habita-

tion. Les élèves sur les deux matières que je venais de citer. Les coefficients très élevés 6 en mathématiques et en français plombent la vie des enfants. Or, tous les enfants qui vont au collège ne sont pas forcément doués dans ces deux matières qui rassemblent à elles seules un coefficient de l'ordre de 12. La vérité est telle que lorsqu'un enfant, dès le premier trimestre, a 2 en mathématiques et moins de 5 en français, il est presque assuré de ne jamais passer en classe supérieure. C'est l'une des causes de redoublement au Secondaire et du phénomène d'effectifs pléthoriques. L'on assiste, dès lors, à deux conséquences principales : l'abandon ou le décrochage scolaire...

## **... quelle solution alors ?**

- Dès mon arrivée à la tête de ce ministère, j'ai commis une commission regroupant les pédagogues et les partenaires sociaux pour étudier cette question. La conclusion à laquelle nous sommes parvenus est de ramener le premier cycle du collège à un niveau normal, en considérant que les élèves sont en initiation. Les coefficients ne s'imposeront que lorsque les élèves passent en spécialité. Et donc à partir de la classe de seconde. La conclusion des experts gabonais, en accord avec l'expertise extérieure, est de mettre un coefficient (1) dans toutes les matières. Entre autres raisons de décrochage scolaire, il y a aussi la distance entre le lieu d'apprentissage et la résidence des élèves. Pour les élèves qui louent, parce que n'ayant pas de parents où ils apprennent, ils abandonnent souvent lorsqu'ils ne peuvent plus s'acquitter des frais de location des loyers. Pour

## **La rentrée scolaire est à nos portes, avez-vous un mot pour rassurer les parents d'élèves et les partenaires sociaux de l'éducation ?**

- Aux partenaires sociaux de l'éducation, je dirais que nous avons fait le choix d'exercer le métier de pédagogue. En faisant ce choix, nous avons pris l'engagement d'être disponibles pour permettre que l'école fonctionne. Si l'école ne commence jamais, on n'est plus pédagogue, on n'est plus formateur et on n'est plus citoyen. Il y a un intérêt pour nous tous de comprendre que si nous avons des revendications à présenter, nous pouvons le faire sans pénaliser la société tout entière.

Aux élèves et aux parents d'élèves, je rassure que le calendrier de cette rentrée n'hypothèque en rien, sur le plan pédagogique, le programme de cette année scolaire, qui va démarrer dans quelque jours. Le gouvernement fait tout ce qui est possible pour que l'année scolaire 2016-2017 démarre bien. Nous voulons offrir à tous les acteurs de l'éducation un cadre idéal pour permettre à l'école gabonaise de bien former les citoyens de demain.

J'invite les parents d'élèves à s'impliquer davantage en étant plus proches des encadreurs et des enseignants. L'objectif à atteindre est de parvenir à la mise en place d'une fédération des associations de parents d'élèves, de manière à ce que le gouvernement et l'administration aient un interlocuteur avec qui lever les éventuels doutes et autres incompréhensions. Ce message, je l'adresse aussi aux responsables d'établissements privés.